



La Coordination des syndicats CGT de TotalEnergies prend acte du communiqué de presse de la Direction et consulte les grévistes sur la suite à donner à sa proposition

La CGT constate que la Direction de TotalEnergies sort enfin de son silence après **13 jours d'un mouvement reductible décidé par les grévistes**. Par ailleurs, **depuis plus de 5 mois, même si seule la CGT a appelé à la grève, toutes les Organisations Syndicales Représentatives interpellent la Direction** concernant le besoin de compenser rapidement les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des salariés pour l'année 2022.

La CGT rappelle que **les grévistes demandent un rattrapage de 10% sur les salaires pour l'année 2022** et non une anticipation de la Négociation Annuelle Obligatoire 2023.

Au vu de la préconisation qu'a fait l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP) d'augmenter les salaires 2023 de 5% dans les Entreprises du Pétrole, la CGT reste dubitative quant à **la volonté de TotalEnergies de répondre favorablement aux grévistes qui demandent une augmentation de salaires pour l'année 2022, avant d'évoquer celle de 2023.**

Cette crainte d'une enveloppe budgétaire insuffisante fait également suite à :

- La décision de TotalEnergies de **geler les salaires en 2021** (0% d'augmentation), année d'un bénéfice à hauteur de 16 milliards de dollars et d'une inflation à 2,8%.
- L'augmentation des salaires de 2,35% en 2022, année d'un bénéfice semestriel de 18,8 milliards de dollars et d'une inflation avoisinant les 7%.

Chaque jour sur le terrain, la CGT constate un fort mécontentement et une totale perte de confiance des salariés dans **la volonté de TotalEnergies de partager les richesses créées** et donc, de négocier un accord à la hauteur de ce qu'ils réclament.

Sans préjuger des décisions qui seront prises par les grévistes dans les Etablissements, la CGT considère que **cette négociation doit se dérouler sous leur contrôle** et qu'il doit leur revenir la faculté de poursuivre ou non leur mouvement de grève au vu de ce que TotalEnergies leur proposera.

TotalEnergies essaie d'imposer une suspension de la grève avant toute réunion de négociation et donc avant toute proposition d'augmentation salariale. Cette tentative est perçue comme un chantage par la CGT et ne garantit en rien la satisfaction des revendications exprimées et donc la reprise du travail. Pour preuve, la grève en cours chez nos camarades d'ExxonMobil/Esso illustre la faiblesse des propositions des directions des multinationales pétrolières face aux demandes légitimes exprimées sur le terrain.

La Coordination des Syndicats CGT de TotalEnergies réaffirme sa volonté de négocier le plus rapidement possible, sans subir de chantage. Pour cela, elle appelle à une réunion immédiate sur la question des salaires et à la mise en place d'un calendrier pour répondre aux revendications sur l'emploi et les investissements. Le temps n'est plus aux tergiversations.